



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 2023

OBJET : COMPOSITION DES RÉUNIONS DE PILOTAGE POUR LE SUIVI-ANIMATION DE L'OPAH-RU

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-six Octobre à dix-huit heures,
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé
à la salle des fêtes de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, sous la présidence de
Monsieur René VILLARD, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. VILLARD René – M. BENOIT Gérard – Mme OBELISCO Francine – M. ROVIRA Marc – Mme FALAIX Evelyne –
M. JULLIEN Bernard – Mme PELEGRINA Geneviève – M. JULIEN Guillaume – Mme PIERRAT Brigitte –
M. DALCANT Jacques – M. RISSO Gilbert – Mme BARDIES Frédérique – M. CARMONA Alain – Mme TOUMANI
Soréa – M. HERNANDEZ Antoine – M. FAYET Stéphane – Mme SACCO Virginie – M. DI GIOVANNI Alexandre –
M. BERTRAND Philippe – Mme ORSINI Chantal – M. MEGUEDMI Smail.

ONT DONNÉ PROCURATION :

Mme LAQUET Laura a donné procuration à M. VILLARD René
Mme SZAFRANSKI Nathalie a donné procuration à M. HERNANDEZ Antoine
Mme PIOZIN Patricia a donné procuration à M. BERTRAND Philippe

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme UGHETTO Wendy – Mme AYMES Patricia – M. DELAHAYE Guy – M. RICHELME Jean-Marc –
Mme GIACHINO Lisa.



MME BRIGITTE PIERRAT A ETE DESIGNEE SECRETAIRE DE SEANCE.

Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 26 Octobre 2023
Délibération DM_20231026N091

OBJET : COMPOSITION DES RÉUNIONS DE PILOTAGE POUR LE SUIVI-ANIMATION DE L'OPAH-RU

Monsieur Guillaume JULIEN, 7^{ème} adjoint, sur invitation du Maire informe que la mission de suivi-animation des OPAH-RU de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN et LES MÉES pour une durée de cinq ans a été attribuée à SAS CITÉMETRIE.

Le prestataire SAS CITÉMETRIE assurera l'accompagnement des propriétaires souhaitant réaliser les travaux de rénovation de leurs logements ; pour cela, l'équipe de CITÉMETRIE assurera une permanence physique sur rendez-vous, un mercredi sur deux, aux Jardins de la Cité.

Un numéro de téléphone et une adresse électronique seront dédiés à cet accompagnement.

Concernant le suivi de cette mission, des modalités de pilotage et de gouvernance opérationnelle, sont prévus dans le cahier des charges :

1. Un comité de pilotage qui se réunira deux fois par an,
2. Un comité technique qui se réunira quatre fois par an,
3. Une commission de travail "indécence et insalubrité" qui se réunira une fois par an.

1./ LE COMITE DE PILOTAGE DU SUIVI-ANIMATION DE L'OPAH-RU

Le comité de pilotage sera chargé de définir les orientations de l'opération et de permettre la rencontre de l'ensemble des partenaires concernés. Il sera composé des représentants de :

- la Commune maître d'ouvrage,
- la Délégation locale ANAH 04, y compris les services instructeurs,
- la Région,
- le Département,
- la CAF 04,
- la Communauté d'Agglomération "Provence Alpes Agglomération",
- la direction territoriale de l'ARS,
- l'Architecte des Bâtiments de France.

Le prestataire présentera un rapport d'avancement de l'opération lors du Comité de pilotage par rapport aux objectifs quantitatifs, qualitatifs et financiers fixés dans la convention et dans le cahier des charges.

Le comité de pilotage aura un rôle d'appréciation du dispositif, de positionnement politique, de modification si nécessaire de la présente convention, et de déblocage de situation complexe.

2./ LE COMITE TECHNIQUE DU SUIVI-ANIMATION DE L'OPAH-RU

Le comité technique aura la charge de la conduite opérationnelle et validera l'attribution des subventions aux propriétaires. Il se réunira en fonction des besoins et a minima tous les 3 mois. Il sera composé des représentants de tous les partenaires financiers. Il sera organisé par la direction de la commune, en lien avec le prestataire en charge du suivi animation.

Il aura aussi pour rôle de :

- Apprécier les dossiers complexes bloqués ou représentant un enjeu important pour l'opération,
- Examiner, apprécier le travail réalisé par le prestataire,
- Adapter les actions d'animation et de communication,
- Préparer les comités de pilotage.

3./ LA COMMISSION DE TRAVAIL "INDECENCE ET INSALUBRITE"

Cette commission rassemblant l'ensemble des partenaires associés (C.C.A.S. et autres services communaux, DDT, ARS, CAF, partenaires associatifs,...) sera organisée à minima une fois par an, pour favoriser l'échange d'informations, permettre une synergie de travail et orienter au mieux les dossiers et les actions à entreprendre face à des situations sociales complexes.

Monsieur le Maire propose que les membres élus et techniciens du comité de pilotage "Petites villes de Demain" composent les instances de pilotage du suivi-animation de l'OPAH-RU en ajoutant Nathalie DESANTI, Responsable du Service Populations et Affaires Scolaires, François LECERF, Responsable du Service ADS et Pierre VEYAN, Responsable du Centre Communal d'Action Sociale compte tenu de la proximité avec leur champ d'intervention.

Aussi, les instances de pilotage du Suivi-Animation de l'OPAH-RU auront la possibilité de permettre la participation d'autres personnes avec voix consultative selon la nécessité de l'ordre du jour (Personnels des services techniques, élus ou experts).

Monsieur le Maire propose à l'ensemble des élus dont l'opposition de présenter un membre pour participer à cette commission. Madame Soréa TOUMANI et Monsieur Philippe BERTRAND se proposent pour être membre des commissions.

Aussi, les membres proposés par Monsieur le Maire pour représenter la Commune de Château-Arnoux-Saint-Auban dans ces instances de pilotage du Suivi-Animation de l'OPAH-RU que sont les comités de pilotage, les comités techniques et la commission "Indécence et insalubrité" sont les suivants :

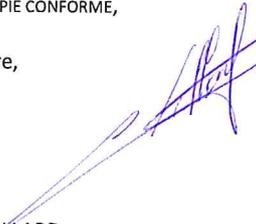
René VILLARD	Maire
Gérard BENOIT	1er adjoint, délégué aux finances
Francine OBELISCO	2ème adjointe, déléguée aux affaires sociales, solidarités-logement
Marc ROVIRA	3ème adjoint, délégué aux travaux et énergies renouvelables
Guillaume JULIEN	7ème adjoint, délégué à l'urbanisme, au foncier et au cadre de vie
Soréa TOUMANI	Conseillère municipale, déléguée au handicap
Philippe BERTRAND	Conseiller municipal
Myriam TARDIEU-ROCHAT	Directrice Générale des Services
Nadia CHABAL-CALVI	Chef de projet "Petites Villes de Demain"
Philippe DUEZ	Directeur des services techniques
Fabienne JULIEN	Responsable du service finances
Laurence DELBOIS	Responsable du service stratégie urbaine
Béatrice MARITON	Responsable du service patrimoine foncier
Nathalie DESANTI	Responsable du service Populations et Affaires Scolaires
François LECERF	Responsable du service ADS
Pierre VEYAN	Directeur du Centre Communal d'Actions Sociales

Monsieur le Maire demande :

- D'APPROUVER la proposition de composition des comités et commissions telle que présentée,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

OUI CET EXPOSE, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **A LA MAJORITE PAR 1 ABSTENTION ET 23 VOIX "POUR"** :

- **APPROUVE** la proposition de composition des comités et commissions,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

AFFICHEE LE : RETIREE LE :	CHATEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN, LE VINGT-SEPT OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS. FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR COPIE CONFORME, Le Maire,
T <input checked="" type="checkbox"/> NT <input type="checkbox"/> NOMENCLATURE N° 8-5	  René VILLARD